



Des occasions manquées 2024

Analyse approfondie du phénomène de migration subséquente au Canada



Table des matières

3

Avant-propos

4

Principales conclusions

4

Recommandations

5

**La migration subséquente :
un défi permanent**

6

**État de la situation :
Les dernières données**

9

D'où partent les immigrants?

12

**Comparaisons démographiques :
Qui quitte le Canada?**

21

**Quelles leçons pouvons-nous
tirer en matière de rétention
des immigrants?**

22

Recommandations

23

**Annexe A
Méthodologie**

25

**Annexe B
Glossaire**

26

**Annexe C
Catégories**

27

**Annexe D
Bibliographie**

Avant-propos

« **Je quitte la table. Je ne joue plus.** »

Leonard Cohen, « Leaving the Table » (Quitter la table)

Notre premier rapport *Des occasions manquées* a créé beaucoup de remous à la suite de sa parution en octobre 2023. Ce rapport révélait une douloureuse réalité : en dépit du caractère particulièrement accueillant du Canada, un nombre croissant d'immigrants quittent le pays.

Ce deuxième volet nous apprend que la proportion d'immigrants qui décident de quitter le Canada a atteint un sommet. Malgré les restrictions sévères en matière de voyage pendant la pandémie, les immigrants ont trouvé des moyens de quitter le pays, en nombre record.

Mais bien des choses ont changé depuis octobre 2023. Le soutien de l'opinion publique à l'immigration a atteint son plus bas niveau en 30 ans. Les commentateurs ont convaincu les Canadiens que le nombre d'immigrants était à la source des principaux défis auxquels le pays est confronté : logements inabordables, soins de santé inaccessibles, criminalité – jusqu'aux problèmes de circulation. Ainsi, bien que la première édition *Des occasions manquées* ait créé un émoi, ce nouveau volet pourrait susciter l'enthousiasme.

Les résultats tirés d'une analyse plus poussée nous incitent à repenser en profondeur les causes des maux qui nous affligent.

Par exemple, nous constatons que les immigrants économiques – sélectionnés pour leur capacité exceptionnelle à soutenir la croissance et le développement du Canada – sont les plus susceptibles de quitter le pays. Comment les commentateurs

pressés de décrier les effets néfastes de l'immigration sur le logement, les soins de santé ou l'inflation peuvent-ils expliquer le fait que les immigrants économiques – les gens de métier qui construisent nos maisons, les infirmières qui prennent soin de nos proches, les camionneurs qui facilitent le commerce, les entrepreneurs qui stimulent l'innovation – sont de plus en plus nombreux à plier bagage?

Il ne s'agit pas de personnes désespérées qui fuient la misère pour profiter de la générosité du Canada. Ces gens font partie du bassin de travailleurs talentueux convoités à l'échelle mondiale. Lorsque nous ne parvenons pas à retenir les nouveaux arrivants, nous précipitons en fait leur départ vers un autre pays dont ils favoriseront la réussite.

Ces résultats comportent des incidences concrètes pour chacun d'entre nous. Les Canadiens se sont habitués au flot continu de propos hostiles à l'égard de l'immigration auquel ils sont exposés, mais il ne faut pas perdre de vue qu'au mieux ces propos ne sont que des demi-vérités. Nous devons également nous préoccuper du sort des immigrants après leur arrivée et nous demander si le Canada peut leur offrir une expérience positive susceptible de les inciter à rester au pays et à apporter une contribution à long terme.

Daniel Bernhard

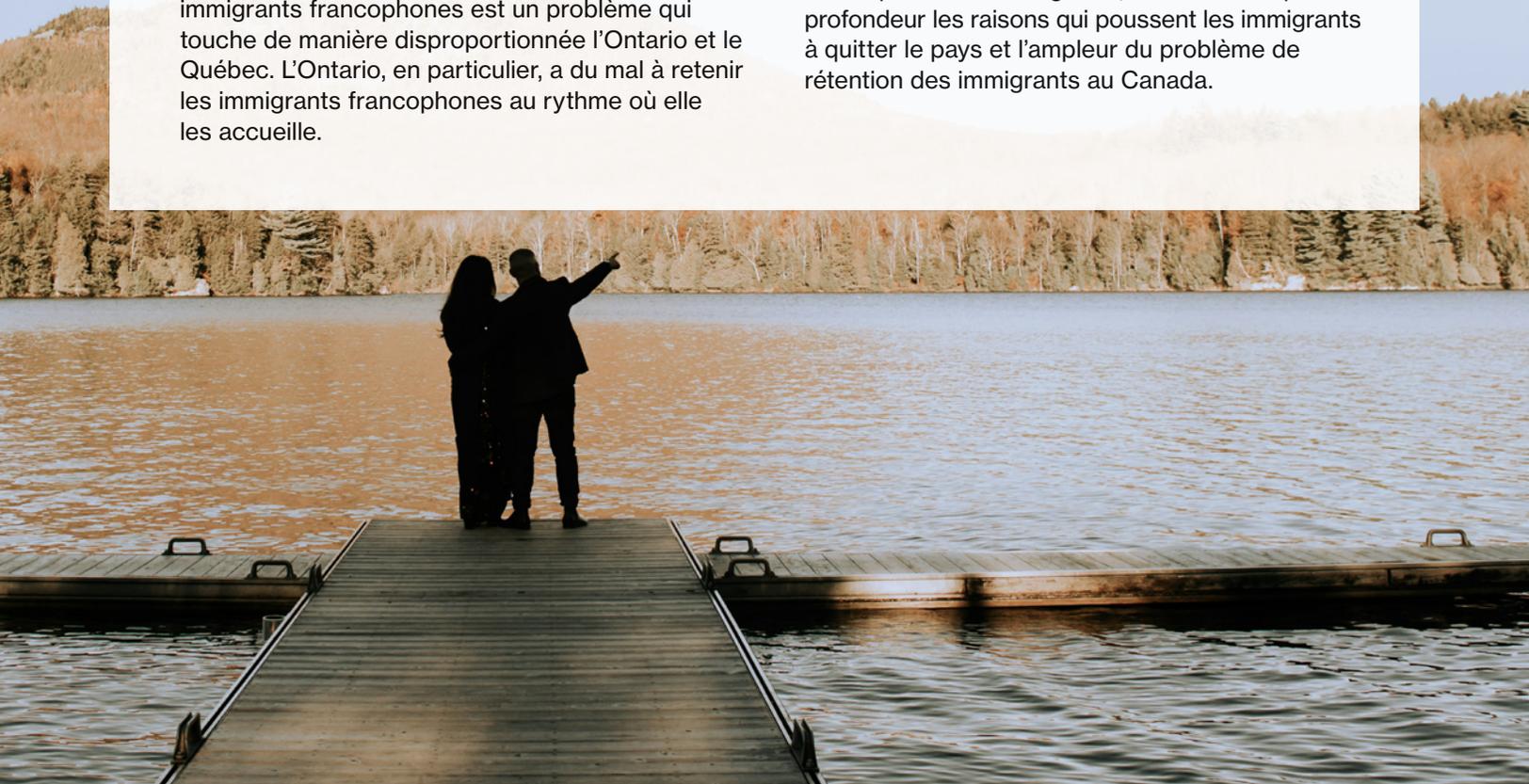
Chef de la direction, Institut pour la citoyenneté canadienne
Octobre 2024

Principales conclusions

- La migration subséquente est un phénomène qui se produit à court et à long terme. Les immigrants sont plus susceptibles de quitter le Canada entre trois et sept ans après leur arrivée et, au total, le Canada perd un immigrant sur cinq en raison de la migration subséquente à long terme.
- Les taux de migration subséquente diffèrent d'une province à l'autre et à l'intérieur d'une même province. Le Canada atlantique présente les taux de migration subséquente les plus élevés, tant au cours des cinq premières années suivant l'arrivée qu'à plus long terme (taux cumulés). En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les immigrants établis à l'extérieur d'Halifax et de Moncton sont plus susceptibles de partir que ceux qui vivent dans ces villes.
- Les immigrants qui sont arrivés à titre d'étudiants étrangers ont des taux de migration subséquente plus élevés que ceux qui sont arrivés en tant que travailleurs étrangers ou résidents permanents.
- À long terme, le Canada perd 35 % des immigrants francophones. La migration subséquente des immigrants francophones est un problème qui touche de manière disproportionnée l'Ontario et le Québec. L'Ontario, en particulier, a du mal à retenir les immigrants francophones au rythme où elle les accueille.

Recommandations

- Élaborer des stratégies visant à réduire la migration subséquente qui tiennent compte de la question de savoir **qui part quand**, en mettant l'accent sur les cinq premières années suivant l'arrivée d'un immigrant.
- Intégrer dans les politiques d'immigration des objectifs de rétention des nouveaux arrivants. Établir un cadre pour la production de rapports en tenant compte des particularités régionales.
- Soutenir les responsables des politiques provinciaux et municipaux afin qu'ils puissent relever les défis en matière de rétention propres à leur région. Faire participer les intervenants non gouvernementaux à l'examen des services d'établissement afin de s'assurer que l'accent est mis sur la rétention.
- Élargir les services d'intégration à l'intention des immigrants francophones, en mettant l'accent sur leur rétention, en particulier au Québec et en Ontario.
- Continuer à surveiller le taux de migration subséquente des immigrants, en examinant plus en profondeur les raisons qui poussent les immigrants à quitter le pays et l'ampleur du problème de rétention des immigrants au Canada.





Remarque à propos des définitions

La façon dont nous établissons les catégories démographiques influe sur notre interprétation des données. Par conséquent, il faut définir clairement les termes utilisés afin de bien comprendre le phénomène de migration subséquente pour différents groupes d'immigrants.

Dans cette étude, nous distinguons les immigrants francophones, anglophones et allophones. Nous utilisons leur langue maternelle comme caractéristique déterminante plutôt que leur niveau de maîtrise d'une ou l'autre des langues officielles, comme le font d'autres études¹. Nous avons opté pour cette approche parce que nous nous intéressons aux communautés du point de vue de la langue, mais aussi de la culture et de l'identité, qui peuvent jouer un rôle dans les décisions d'un immigrant de s'intégrer et de s'établir.

Nous distinguons également les immigrants sélectionnés dans le cadre d'un processus à une étape (immigrants en une étape) et les immigrants sélectionnés dans le cadre d'un processus en deux étapes (immigrants en deux étapes). Dans la catégorie à deux étapes, nous distinguons les titulaires d'un permis d'études et les titulaires d'un permis de travail. Nos résultats se déclinent en quatre catégories : immigrants en une étape (n'ont jamais été titulaires d'un permis de travail ou d'études); immigrants en deux étapes (permis d'études uniquement); immigrants en deux étapes (permis de travail uniquement); immigrants en deux étapes (permis de travail et permis d'études).

Le glossaire à l'annexe B fournit une liste complète des définitions.

La migration subséquente : un défi permanent

Un immigrant sur cinq décidera de partir dans les 25 ans suivant son arrivée au Canada. En outre, plus d'un tiers (34 %) des immigrants qui effectuent une migration subséquente le font au cours des cinq premières années. Si les conséquences pour le Canada varient en fonction du moment où un immigrant décide de partir, le risque est plus élevé au cours des premières années – une réalité que ne doivent pas négliger les responsables des politiques d'immigration.

Historiquement, le Canada s'est appuyé sur l'immigration pour stimuler la croissance économique, atténuer les pénuries de main-d'œuvre, améliorer le ratio travailleurs/retraités et favoriser le multiculturalisme². La migration subséquente, en particulier dans les premières années, compromet la capacité du Canada à atteindre ces objectifs. Lorsque les immigrants quittent, les investissements dans les programmes d'établissement et d'intégration sont, pour ainsi dire, perdus. En fonction de l'âge d'un immigrant et du stade de vie auquel il quitte le pays, des investissements plus globaux en matière d'éducation, de perfectionnement des compétences et de formation risquent également ne pas porter pleinement leurs fruits.

Pour s'attaquer efficacement au problème de la rétention des immigrants, les responsables des politiques doivent mieux comprendre les conséquences à court et à long terme de la migration subséquente. Savoir qui quitte le Canada et à quel moment permettra non seulement d'élaborer des politiques et des programmes adaptés, mais aussi de déterminer l'ampleur réelle du problème de la rétention des immigrants au Canada.

Cette étude examine diverses caractéristiques démographiques des immigrants qui quittent le pays en s'attardant à la situation dans les provinces où les taux de migration subséquente sont particulièrement élevés.

1 Bérard-Chagnon et coll., « Emigration of Immigrants ».

2 Conférence Board du Canada, Le, *Des occasions manquées*.



Suivre le parcours des nouveaux arrivants : Mesurer la migration subséquente

Le parcours de certains immigrants qui arrivent au pays ne se termine pas au Canada. Certains retournent dans le pays d'où ils ont émigré, d'autres quittent le Canada vers un nouveau pays. Le terme « migration subséquente » décrit le processus par lequel les immigrants quittent le Canada pour s'établir ailleurs.

Dans ce rapport, nous exprimons la migration subséquente à l'aide d'un taux. Le taux de migration subséquente est le pourcentage d'immigrants d'une cohorte d'arrivée – tous ceux qui ont obtenu la résidence permanente au cours d'une même année – qui ont quitté le Canada. Nous utilisons ce taux pour évaluer le risque qu'un immigrant quitte, compte tenu de la taille de sa cohorte d'arrivée et du nombre d'années qu'il a passées au Canada.

Les définitions de tous les taux mentionnés dans cette étude figurent dans le glossaire à l'annexe B.

État de la situation : Les dernières données

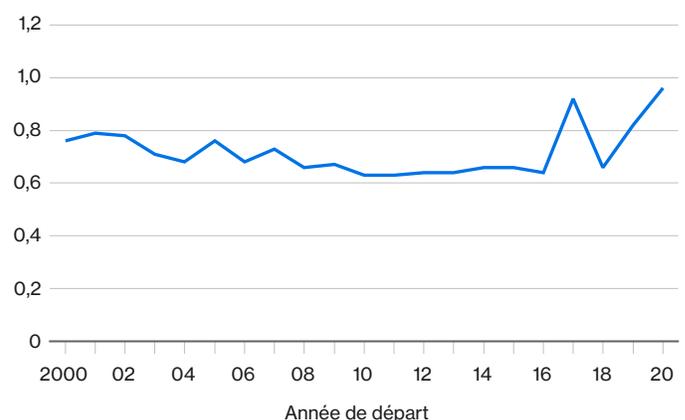
Si la migration subséquente est un phénomène bien ancré depuis plusieurs décennies, il n'a que récemment attiré l'attention du public³. Les données les plus récentes (2020) montrent que le taux annuel de migration subséquente a augmenté et atteint un sommet des 20 dernières années (voir le graphique 1).

Cependant, l'année 2020 a également été marquée par l'émergence de la pandémie de COVID-19, qui a altéré les mouvements migratoires vers le Canada et ceux du Canada vers l'étranger⁴. Pour cette raison, il nous est impossible de savoir si ce sommet s'inscrit dans la tendance observée ou s'il s'agit d'une anomalie. Il importe d'assurer le suivi des taux de migration subséquente, en restant à l'affût des plus récentes données disponibles.

En moyenne, chaque année, 0,9 % des immigrants qui sont arrivés en 1982 ou après quittent le pays.

Graphique 1

Le taux annuel de migration subséquente augmente brusquement en 2017 et continue de croître jusqu'en 2020 (cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

3 Keung, « Canada's 'leaky bucket' of immigration »; DeLaire, Megan, « Immigrants explain why »; Patrick, « Nearly Half of New Immigrants Dissatisfied ».

4 Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, *L'immigration au temps de la COVID-19*.

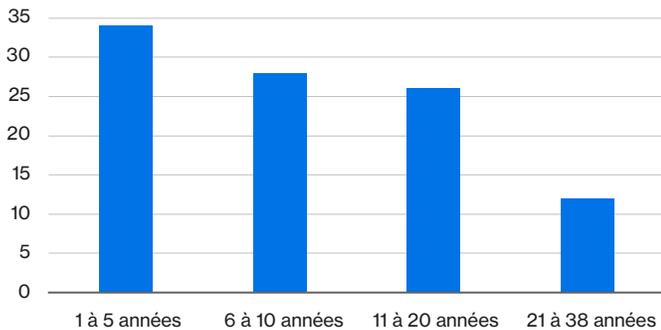
Quand la migration subséquente est-elle le plus susceptible de se produire?

La plupart des immigrants qui effectuent une migration subséquente (34 %) quittent le pays dans les cinq premières années suivant leur arrivée (voir le graphique 2). Les autres immigrants qui quittent le pays le font entre 6 et 20 ans après leur arrivée, contre seulement 12 % entre 21 et 38 ans. Ces données soulignent le rôle central que jouent les premières années après l'arrivée d'un immigrant dans son parcours d'établissement à long terme.

Graphique 2

Les personnes effectuant une migration subséquente quittent le pays dans les cinq premières années suivant leur arrivée

(part des personnes qui effectuent une migration subséquente selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



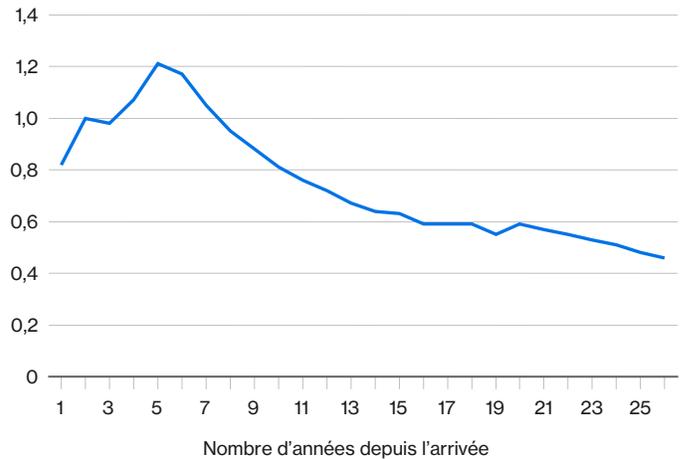
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

La taille des cohortes de nouveaux arrivants au Canada a considérablement augmenté depuis 1982. Seuls 121 200 immigrants ont été admis en 1982⁵, contre 341 180 en 2019⁶. Nous pouvons mesurer la probabilité qu'un immigrant quitte le Canada dans les années 1980 de la même manière qu'en 2019 en utilisant un taux pondéré, qui tient compte des variations de la taille de la cohorte et de la durée du séjour d'un immigrant au Canada. Le graphique 3 montre qu'un immigrant est le plus susceptible de quitter le Canada entre trois et sept ans après son arrivée, avec un sommet à cinq ans.

Graphique 3

Le taux de migration subséquente culmine cinq ans après l'arrivée au pays

(part moyenne pondérée des déclarants au moment de l'admission pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Ce taux pondéré permet également de déterminer les effets de la migration subséquente sur les cohortes futures, des informations utiles aux responsables des politiques qui souhaitent mettre de l'avant des mesures ciblées qui prennent en compte ces effets.

Par exemple, le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 énonce une cible de 395 000 résidents permanents en 2025. Parmi eux, nous prévoyons que 0,8 % quitteront après un an (3 225 immigrants), 1 % après deux et trois ans (3 954 et 3 870), 1,1 % après quatre ans (4 221) et 1,2 % après cinq ans (4 799). Globalement, on s'attend à ce que 5,1 % (soit 25 500) des 395 000 résidents permanents reçus en 2025 quittent le pays d'ici 2030 (voir le graphique 4).

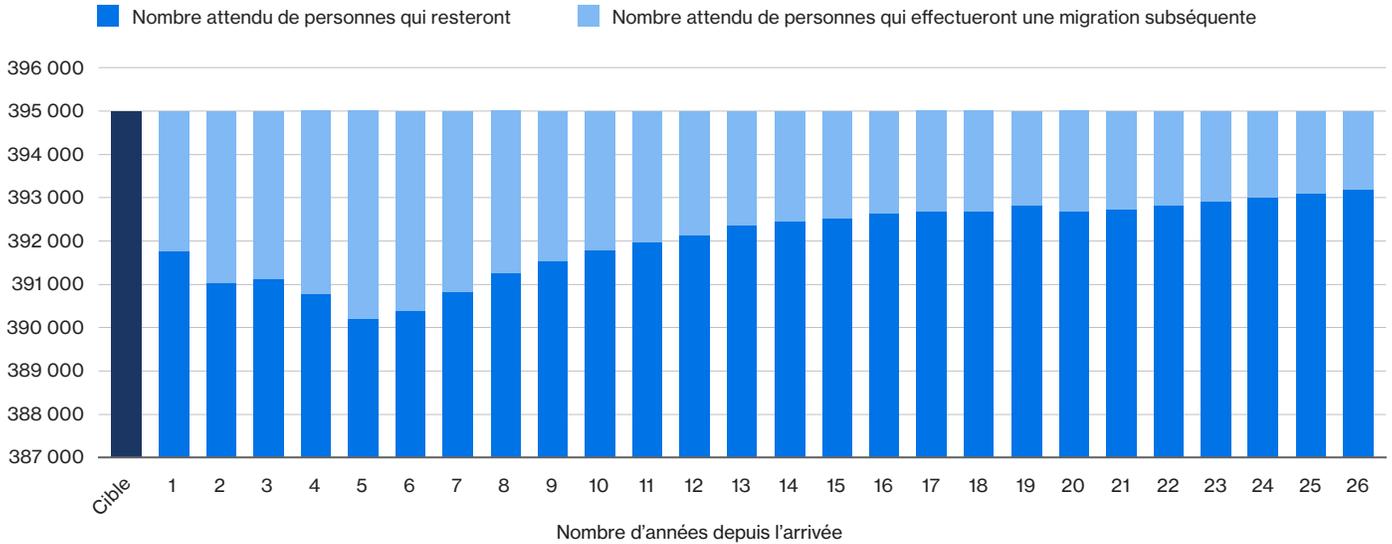
Bien que le risque de migration subséquente soit le plus élevé au cours des cinq premières années, on observe une migration subséquente permanente. À l'heure actuelle, on peut s'attendre à ce que 18 % des immigrants quittent le Canada dans les 25 années suivant leur arrivée, un taux qui ne cesse d'augmenter (voir le graphique 5).

5 Statistique Canada, « 150 ans d'immigration au Canada ».

6 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2020 ».

Graphique 4

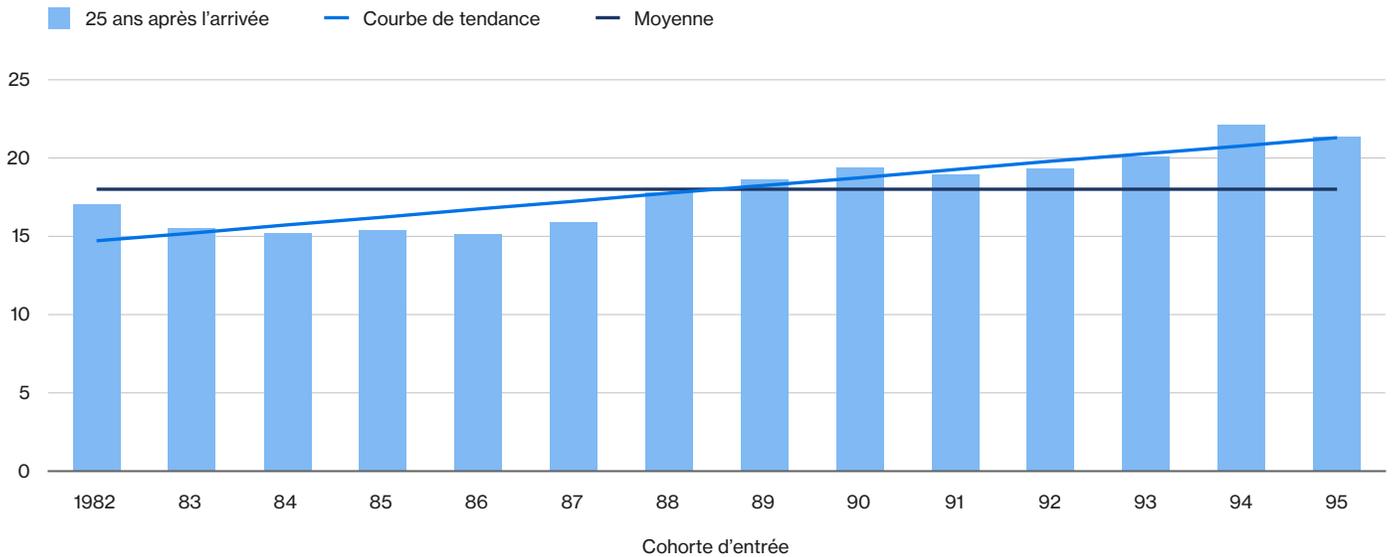
On s'attend à ce que 25 500 résidents permanents admis en 2025 quittent le pays d'ici 2030, soit cinq ans après leur arrivée
(nombre d'immigrants)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 5

En moyenne, 18 % des immigrants auront quitté le pays 25 ans après leur arrivée
(migration subséquente cumulative 25 ans après l'arrivée, en pourcentage des admissions)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.



D'où partent les immigrants?

Le Canada se compose de vastes régions peu peuplées et de grands centres urbains densément peuplés. En conséquence, les parcours de migration subséquente diffèrent, tant entre les provinces qu'à l'intérieur de celles-ci.

La province d'établissement a de l'importance

Sans surprise, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, les provinces qui accueillent la plus grande proportion d'immigrants d'une année à l'autre, sont également celles qui enregistrent la plus grande part de migration subséquente (Ontario, 51 %;

Colombie-Britannique, 21 %; Québec, 15 %) (voir le graphique 6).

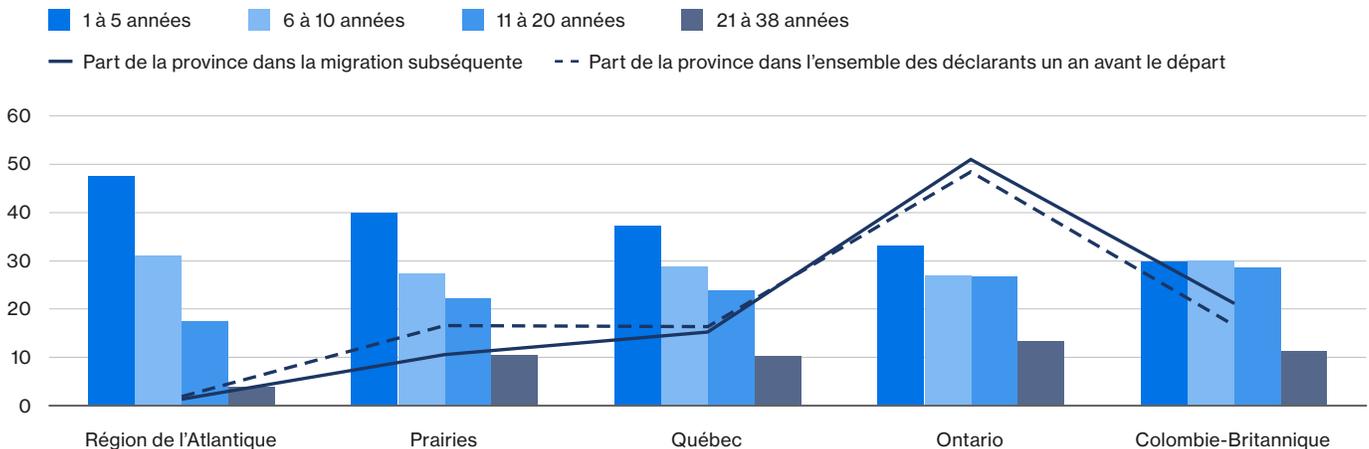
Toutefois, en Ontario et en Colombie-Britannique, une plus grande proportion des immigrants qui effectuent une migration subséquente restent plus de cinq ans, comparativement aux autres provinces. Ainsi, ces provinces parviennent à retenir plus longtemps les immigrants qu'elles accueillent.

Dans la région de l'Atlantique, on observe l'effet inverse. Si cette région enregistre la plus faible proportion d'arrivées d'immigrants, elle compte le plus haut taux de départs d'immigrants au cours des cinq premières années (voir le graphique 6).

Graphique 6

La plupart des personnes dans la région de l'Atlantique qui effectuent une migration subséquente quittent le pays au cours des cinq premières années suivant leur arrivée

(part des personnes effectuant une migration subséquente, cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

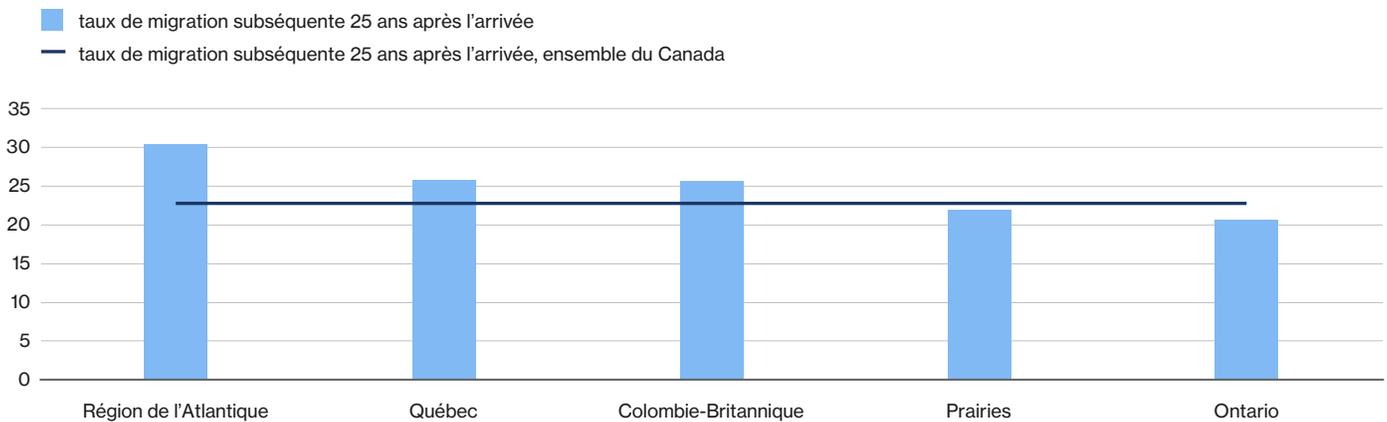
Cette tendance compromet l'atteinte des objectifs d'initiatives régionales en matière d'immigration, comme le Programme d'immigration au Canada atlantique, qui vise à attirer de nouveaux arrivants et à tirer parti des avantages de l'immigration pour la région.

La région de l'Atlantique affiche également les taux cumulatifs de migration les plus élevés 25 ans après l'arrivée, comparativement à l'ensemble des autres provinces et territoires (voir le graphique 7).

D'après les estimations actuelles, même si les personnes qui arrivent par l'entremise du Programme d'immigration au Canada atlantique en 2025 restent pendant 25 ans, nous nous attendons à ce que 1 365 résidents permanents quittent le pays sur les 5 000 visés par le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027. En d'autres termes, on s'attend à ce que 30 % des personnes admises en 2025 quittent le Canada atlantique d'ici 2050 (voir le graphique 8).

Graphique 7

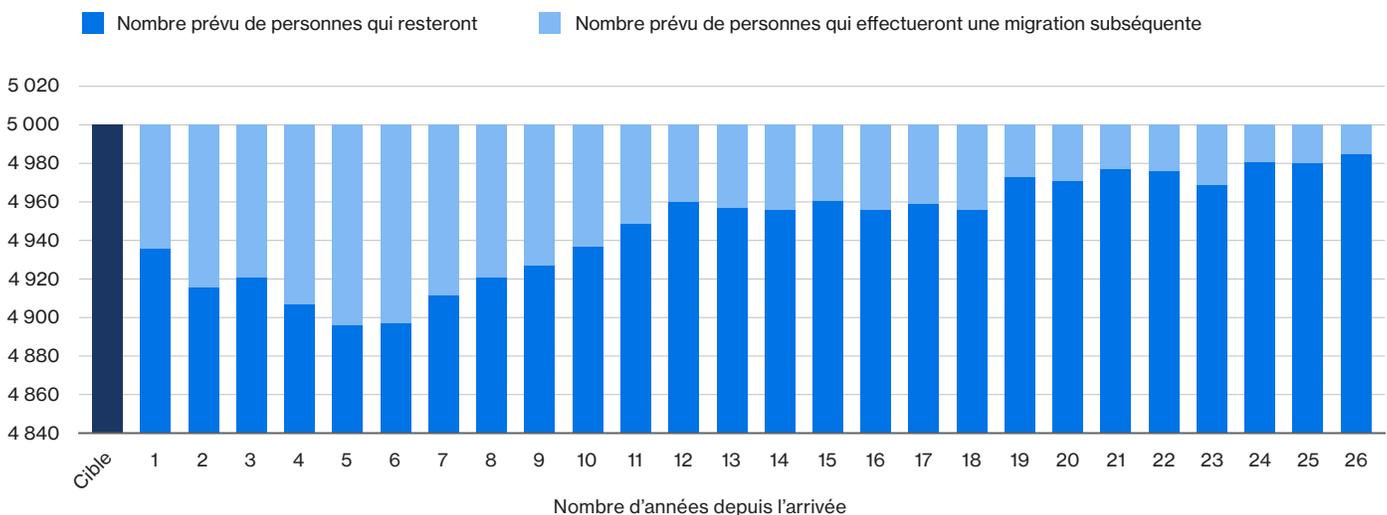
La région de l'Atlantique affiche le plus haut taux cumulé de migration subséquente parmi l'ensemble des provinces (moyenne pondérée cumulée des déclarants au cours de l'exercice fiscal précédant le départ du Canada, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 8

On prévoit que 424 résidents permanents admis dans le cadre du Programme d'immigration au Canada atlantique en 2025 quittent le pays d'ici 2030, soit dans les cinq ans suivant leur arrivée (nombre d'immigrants)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

La ville d'établissement joue un rôle important

La migration subséquente varie en fonction de la ville dans laquelle un immigrant choisit de s'établir au sein d'une province. Si l'on considère six villes du Canada qui attirent les immigrants, les résultats sont radicalement différents.

Les villes canadiennes les plus peuplées – Montréal, Toronto et Vancouver – comptent la plus grande proportion d'immigrants effectuant une migration subséquente dans leur province respective (voir le graphique 9). Par exemple, un immigrant qui quitte le pays à partir de la Colombie-Britannique est plus susceptible de s'être établi à Vancouver que dans n'importe quelle autre ville de cette province. On remarque le même phénomène à Montréal, au Québec, et à Toronto, en Ontario.

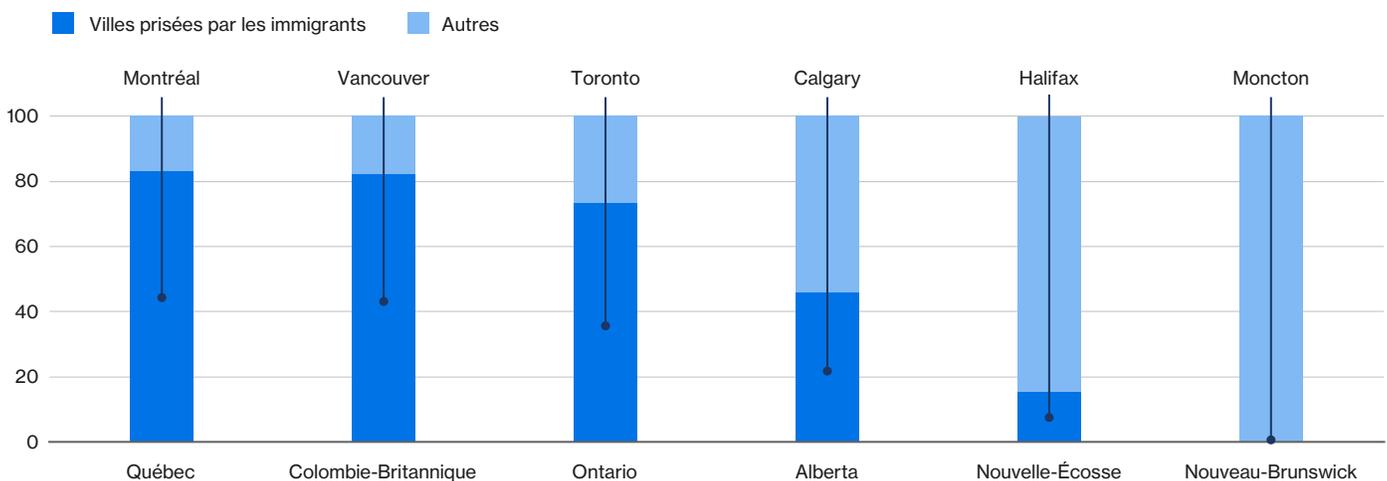
En revanche, dans les villes canadiennes de plus petite taille, comme Calgary, Halifax et Moncton, on observe la tendance inverse. Un immigrant qui quitte le Canada à partir de la Nouvelle-Écosse, par exemple, est plus

susceptible d'avoir vécu dans un village ou une ville de la province située à l'**extérieur** de la municipalité régionale d'Halifax. On observe une tendance similaire dans les villes de Calgary (Alberta) et de Moncton (Nouveau-Brunswick). En fait, à Moncton, la proportion d'immigrants qui décident de quitter le Canada est si faible qu'elle a été arrondie à zéro dans les données (voir le graphique 9).

Les responsables des politiques d'immigration du gouvernement fédéral ne sont pas les seuls à s'intéresser à la question de la rétention des immigrants. Les responsables des politiques aux échelles municipale et provinciale peuvent également tirer profit de ces conclusions et adapter leurs politiques, programmes et plans afin de répondre aux demandes croissantes d'immigration et aux tendances migratoires dans leurs régions. Ces résultats seront particulièrement utiles aux responsables des politiques des provinces les plus peuplées, à savoir le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario, qui pourront s'en servir pour élaborer des stratégies de régionalisation et mieux planifier.

Graphique 9

L'immigration subséquente en provenance de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se fait à partir de régions situées à l'extérieur des destinations les plus prisées par les immigrants (part des migrations subséquentes dans le total des migrations subséquentes de la province de référence, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Comparaisons démographiques : Qui quitte le Canada?

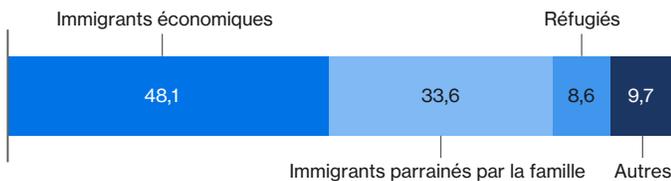
Les immigrants économiques sont plus susceptibles de partir

Plus de la moitié des immigrants qui viennent au Canada sont admis au titre de la catégorie de l'immigration économique⁷. Parmi les immigrants ayant effectué une migration subséquente entre 1982 et 2020, les immigrants admis au titre de cette catégorie sont les plus susceptibles de quitter (voir le graphique 10).

La rétention des immigrants économiques est une haute priorité pour la plupart des provinces, qui cherchent à pallier les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs névralgiques⁸. Les programmes d'immigration provinciaux et régionaux – comme le Programme des candidats des provinces (PCP) et le Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA) – sont destinés à soutenir cet objectif. Les provinces et les territoires recrutent davantage d'immigrants économiques⁹, ce qui soulève d'importantes questions au chapitre de la rétention des immigrants dans ces régions.

Graphique 10

La plupart des personnes qui effectuent une migration subséquente ont déjà séjourné au Canada à titre d'immigrants économiques (part des personnes effectuant une migration subséquente par catégorie d'admission pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)

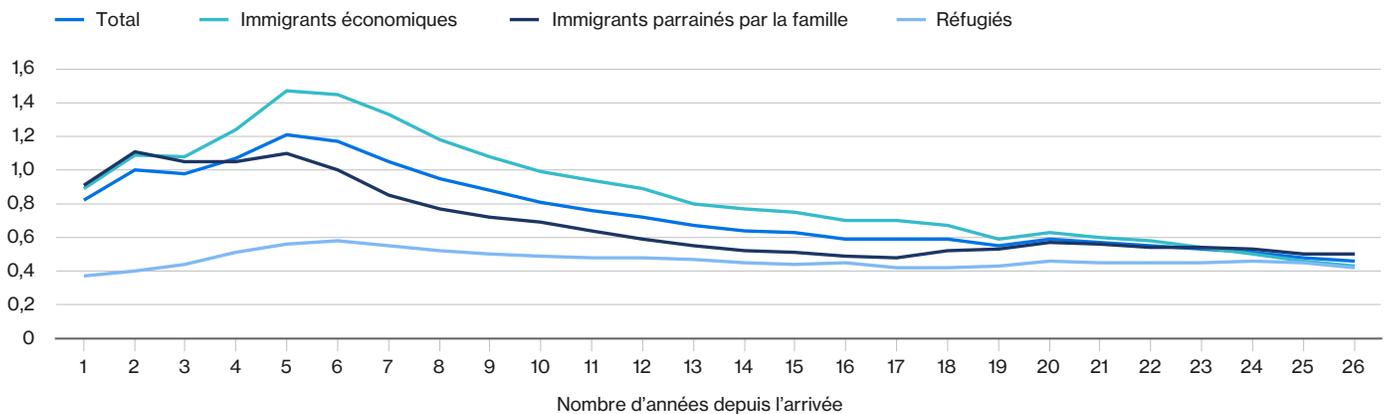


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Pour toutes les catégories, la migration subséquente suit une courbe similaire : elle atteint son maximum cinq ans après l'arrivée et diminue ensuite au fil du temps (voir le graphique 11). Les réfugiés, le groupe qui présente la plus faible proportion d'immigrants ayant effectué une migration subséquente (8,6 %) (voir le graphique 10), sont également les moins susceptibles de quitter le pays (voir le graphique 11).

Graphique 11

Le taux de migration subséquente culmine cinq ans après l'arrivée pour les personnes qui ont été parrainées par la famille ou qui ont obtenu le statut de réfugié (part moyenne pondérée des déclarants au moment de l'admission pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

7 Statistique Canada, « Les immigrants représentent la plus grande part de la population ».
 8 Statistique Canada, « Variation provinciale des taux de rétention des immigrants, 2022 ».
 9 Statistique Canada, « Les immigrants représentent la plus grande part de la population ».

Les immigrants qui arrivent à titre d'étudiants étrangers sont plus susceptibles de quitter le pays

Un nombre croissant de résidents permanents étaient autrefois des étudiants étrangers, des travailleurs étrangers temporaires ou les deux¹⁰. Il s'agit d'immigrants sélectionnés dans le cadre d'un processus en deux étapes. Les personnes qui n'ont jamais détenu de permis d'études ou de travail avant de devenir résidents permanents sont des immigrants en une étape.

Nous analysons la situation des immigrants en deux étapes à l'aide de trois catégories :

1. Permis d'études uniquement : immigrants qui arrivent en tant qu'étudiants étrangers et qui n'ont aucun autre type de permis avant de devenir résidents permanents;
2. Permis de travail uniquement : immigrants qui arrivent en tant que travailleurs étrangers temporaires dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires ou du Programme de mobilité internationale;
3. Permis d'études et de travail : immigrants qui arrivent en tant qu'étudiants étrangers et qui font la transition vers le Programme de permis de travail postdiplôme avant de devenir résidents permanents.

Les immigrants en deux étapes obtiennent la résidence permanente principalement dans le cadre d'une demande à la catégorie de l'expérience canadienne et aux programmes provinciaux comme le Programme des candidats des provinces et le Programme d'immigration au Canada atlantique¹¹, qui font tous deux partie des volets d'immigration économique.

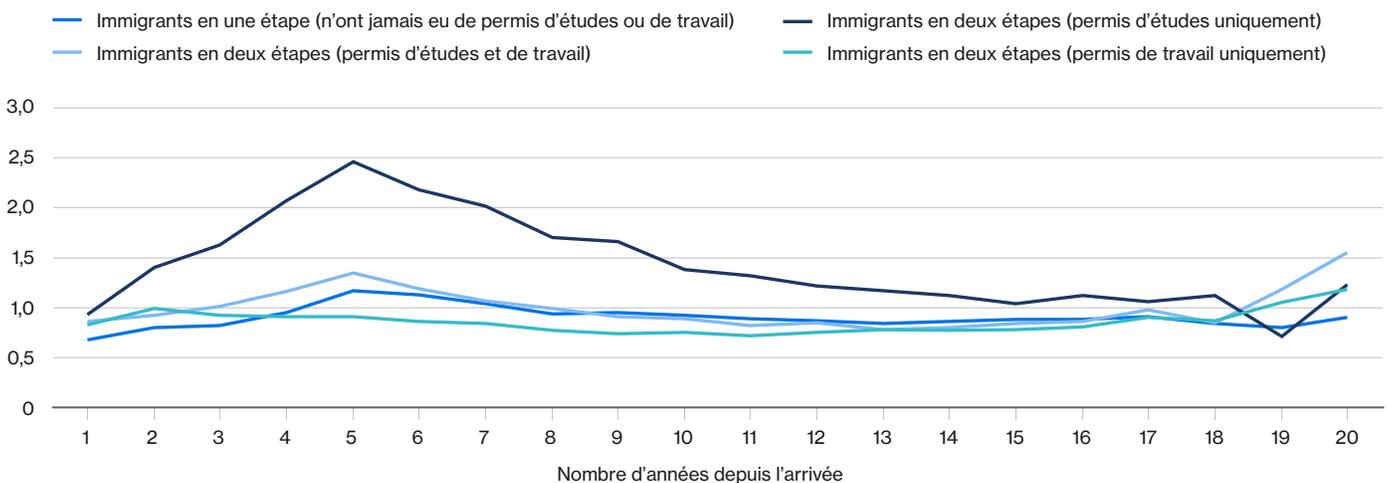
Les immigrants qui arrivent en tant qu'étudiants étrangers, en particulier ceux qui n'ont eu qu'un permis d'études avant de devenir résidents permanents, sont les plus susceptibles de quitter le Canada (voir le graphique 12). Au bout de cinq ans, on observe une hausse marquée de la migration subséquente. Cela démontre que les étudiants étrangers qui obtiennent la résidence permanente sans détenir un autre type de permis sont les plus susceptibles de quitter le pays sans profiter des pleins avantages liés à leurs études au Canada.

Il convient de noter que l'analyse présentée dans cette section porte exclusivement sur les cohortes arrivées après 2000, ce qui coïncide avec la mise sur pied de programmes des candidats des provinces dans l'ensemble des provinces. Avant 2000, aucun programme ne permettait aux résidents temporaires de devenir officiellement des résidents permanents.

Graphique 12

Les taux de migration subséquente des immigrants en deux étapes qui n'ont qu'un permis d'études culminent cinq ans après leur arrivée

(part moyenne pondérée des admissions pour les cohortes de 2000 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

10 Schinnerl et coll., « The Education-Immigration Nexus ».

11 Hou et coll., « Two-step Immigration Selection ».

En poussant plus loin l'analyse de la situation des immigrants sélectionnés dans le cadre d'un processus en deux étapes qui n'ont eu aucun autre permis que le permis d'études, nous pouvons tirer des conclusions quant à l'identité de ces étudiants étrangers. Comme ce groupe n'a eu qu'une expérience professionnelle canadienne limitée, voire aucune, avant d'obtenir la résidence permanente, il est peu probable que le sommet atteint à cinq ans, qui est supérieur à la moyenne, soit attribuable aux personnes qui ont obtenu la résidence permanente en passant par la catégorie de l'expérience canadienne.

Il est également peu probable que ce sommet soit attribuable aux personnes qui ont obtenu la résidence permanente en tant qu'enfant ou personne à charge d'un résident permanent, car les personnes qui bénéficient d'un parrainage familial présentent systématiquement les plus faibles taux de migration subséquente

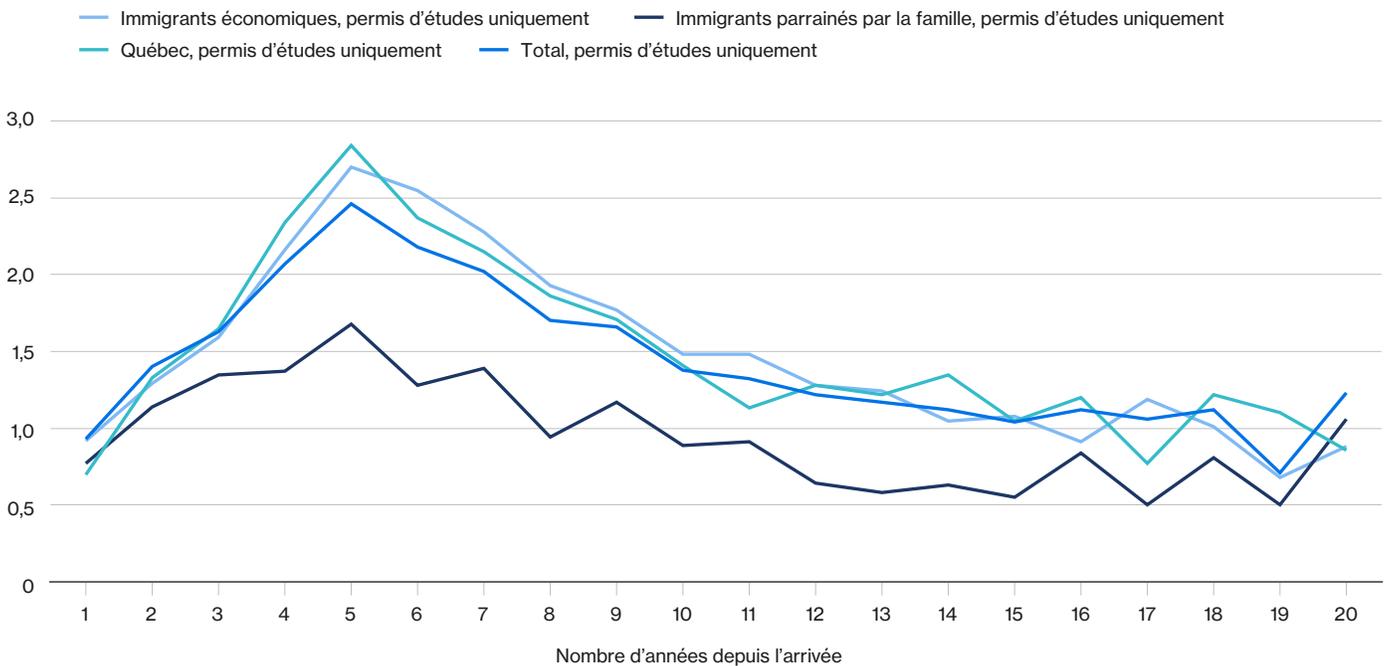
(voir le graphique 13). Il est donc probable que ce sommet soit dû aux personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent par l'entremise de programmes d'immigration provinciaux, comme le Programme des candidats des provinces, le Programme d'immigration au Canada atlantique ou l'un des programmes d'immigration du Québec.

Les programmes d'immigration du Québec comprennent le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme des entrepreneurs, le Programme des investisseurs et le Programme des travailleurs autonomes. Les étudiants étrangers qui n'ont jamais détenu qu'un permis d'études et qui sont passés au statut de résident permanent par l'entremise de ces programmes présentent le taux de migration subséquente le plus élevé au bout de cinq ans (voir le graphique 13).

Graphique 13

Les étudiants étrangers qui sont devenus résidents permanents en étant parrainés par la famille sont les plus susceptibles de rester

(part moyenne pondérée des admissions pour les cohortes de 2000 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

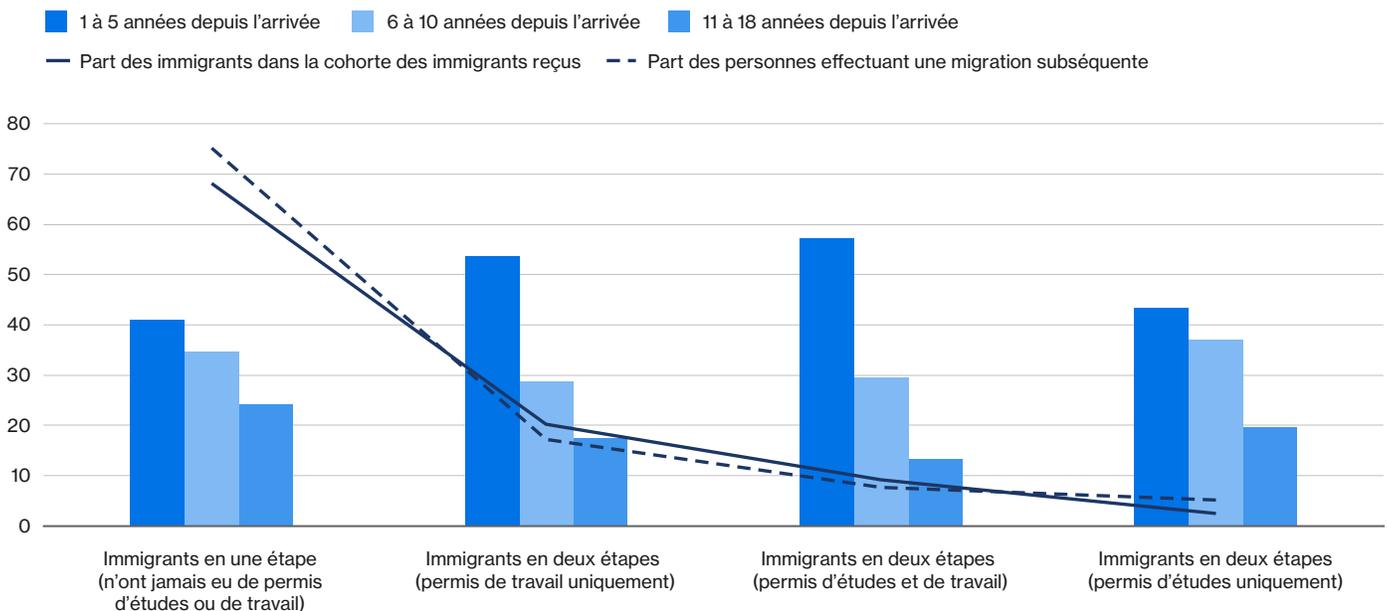
Dans l'ensemble, les immigrants sélectionnés dans le cadre d'un processus à une étape représentent de loin la plus grande proportion d'immigrants qui deviennent des résidents permanents. Les immigrants en deux étapes qui ont été titulaires d'un permis d'études – y compris ceux qui ont eu un permis d'études et un permis de travail – représentent la proportion la plus faible (voir le graphique 14).

Toutefois, c'est dans ce groupe que l'on trouve les taux les plus élevés de migration subséquente dans les cinq années suivant l'obtention de la résidence permanente. En d'autres termes, on compte moins de résidents permanents qui étaient auparavant des étudiants étrangers, mais ceux qui étaient des étudiants étrangers sont plus susceptibles de quitter le pays (voir le graphique 14).

Le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 prévoit que 40 % des 395 000 demandes de résidence permanente en 2025 proviendront de résidents temporaires qui sont déjà au Canada¹². Cela représente 158 000 nouveaux résidents permanents en 2025 qui auront déjà été titulaires d'un permis d'études ou de travail canadien. Après avoir appliqué un taux moyen pondéré de migration subséquente – en combinant les personnes qui détenaient auparavant un permis d'études ou de travail – nous prévoyons que 9 031 (soit 5,7 %) de ces immigrants quitteront le pays d'ici 2030.

Graphique 14

Moins de résidents permanents étaient auparavant des étudiants étrangers, mais les personnes de ce groupe sont les plus susceptibles de quitter le pays (pourcentage des personnes des cohortes de 2000 à 2019 qui effectuent une migration subséquente)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

¹² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Avis – Renseignements supplémentaires ».

Les immigrants francophones sont plus susceptibles de quitter le pays

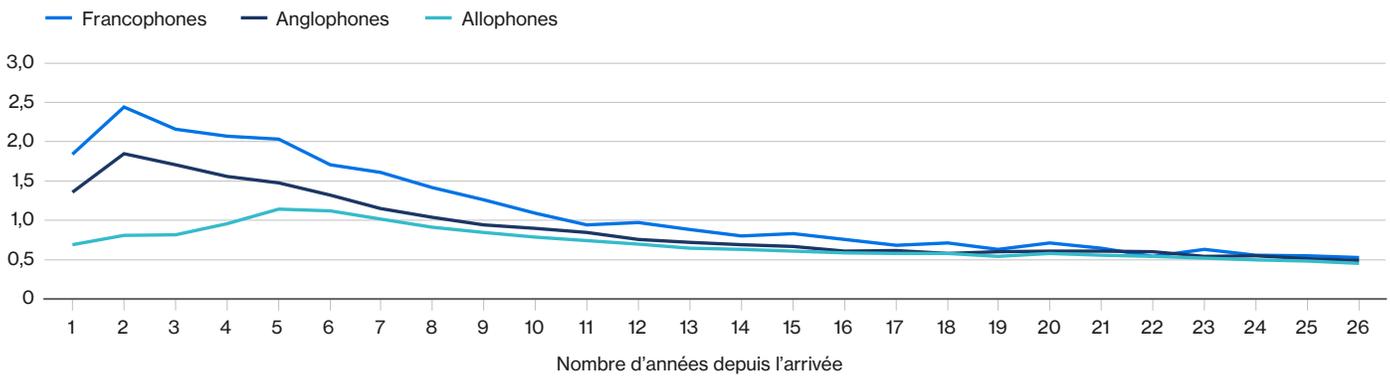
Nous examinons trois groupes linguistiques d'immigrants qui effectuent une migration subséquente, catégorisés selon leur langue maternelle : les francophones, les anglophones et les allophones (ceux qui ne parlent ni français ni anglais). Bien que la plupart d'entre eux déclarent une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, le nombre d'immigrants qui parlent le français comme langue maternelle est en augmentation¹³.

En termes absolus, les allophones quittent le pays plus que les autres groupes linguistiques parce qu'ils constituent aussi, de manière disproportionnée, le plus grand groupe de nouveaux arrivants au Canada (voir le graphique 16). Cependant, après pondération, nous constatons que le taux de migration subséquente des immigrants francophones est plus élevé que celui des anglophones et des allophones (voir le graphique 15). En outre, les francophones émigrés ont tendance à partir plus tôt que les anglophones et les allophones.

Graphique 15

Les taux de migration subséquente des immigrants francophones, anglophones et allophones atteignent un sommet deux ans après leur arrivée

(taux moyen pondéré de migration subséquente des immigrants reçus pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)

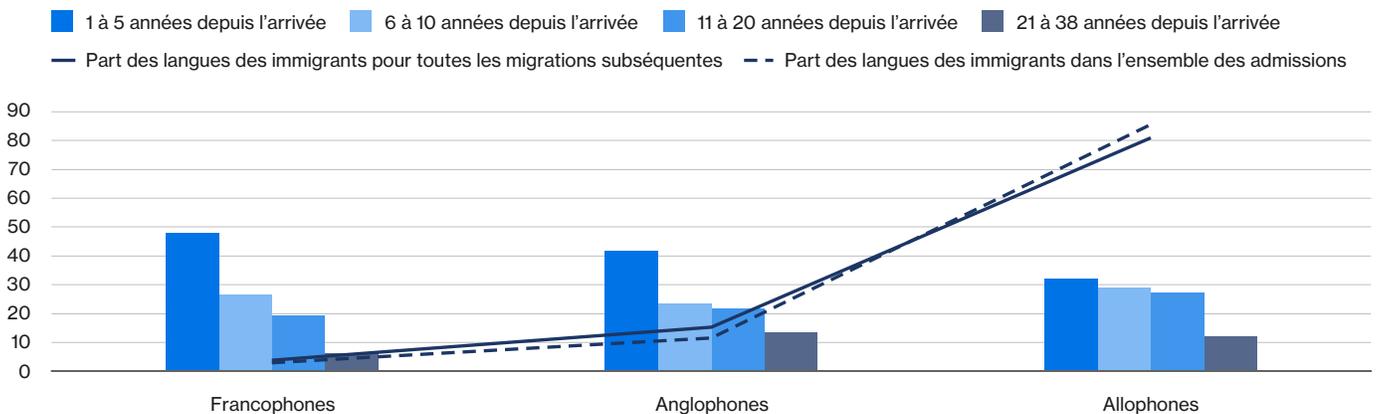


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 16

La plupart des personnes qui effectuent une migration subséquente déclarent être allophones, et n'avoir ni le français ni l'anglais comme langue maternelle

(part des personnes effectuant une migration subséquente par catégorie d'admission pour les cohortes de 1982 à 2019, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

13 Statistique Canada, *L'intégration linguistique des immigrants et les populations de langue officielle au Canada*.

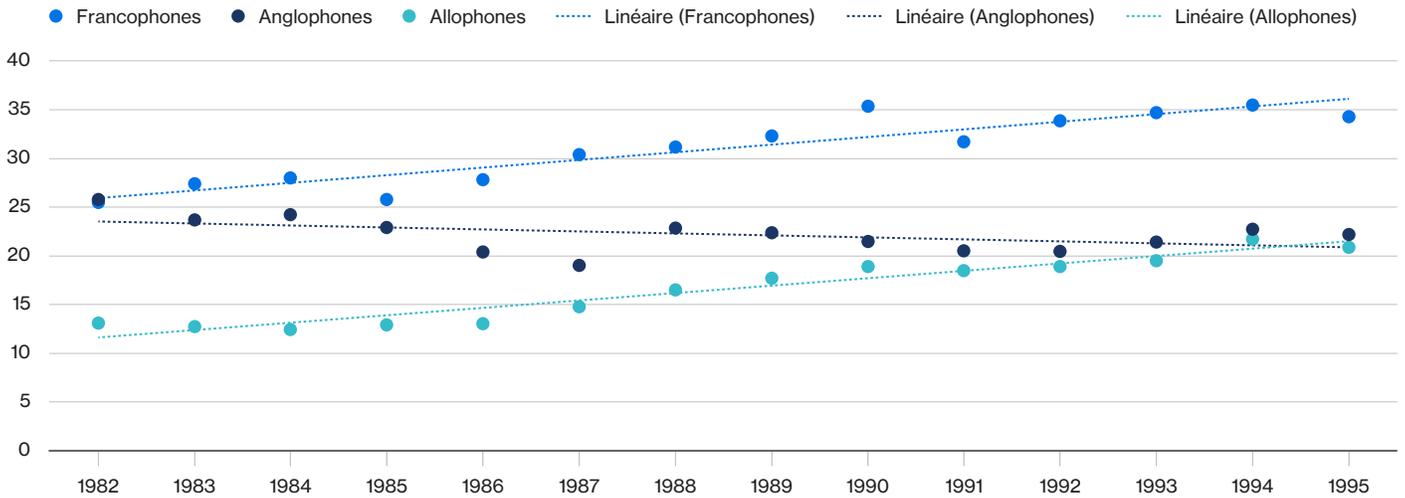
Lorsque nous comparons les taux de migration subséquente des francophones, des anglophones et des allophones, nous constatons que les francophones et les anglophones sont les plus susceptibles de partir au bout de deux ans plutôt qu'au bout de cinq ans (voir le graphique 15).

Les taux cumulés de migration subséquente montrent que le Canada perd un tiers de sa population immigrante francophone à long terme (voir le graphique 17). Ce problème est particulièrement prononcé en Ontario, où le taux de migration subséquente des francophones est élevé par rapport à l'afflux d'immigrants francophones dans cette province (voir le graphique 18).

Graphique 17

Les taux de migration subséquente à long terme des immigrants francophones s'accroissent

(taux cumulatif de migrations subséquentes 25 ans après l'arrivée, en proportion du nombre total de déclarants au moment de l'admission pour les cohortes de 1982 à 1995, en pourcentage)

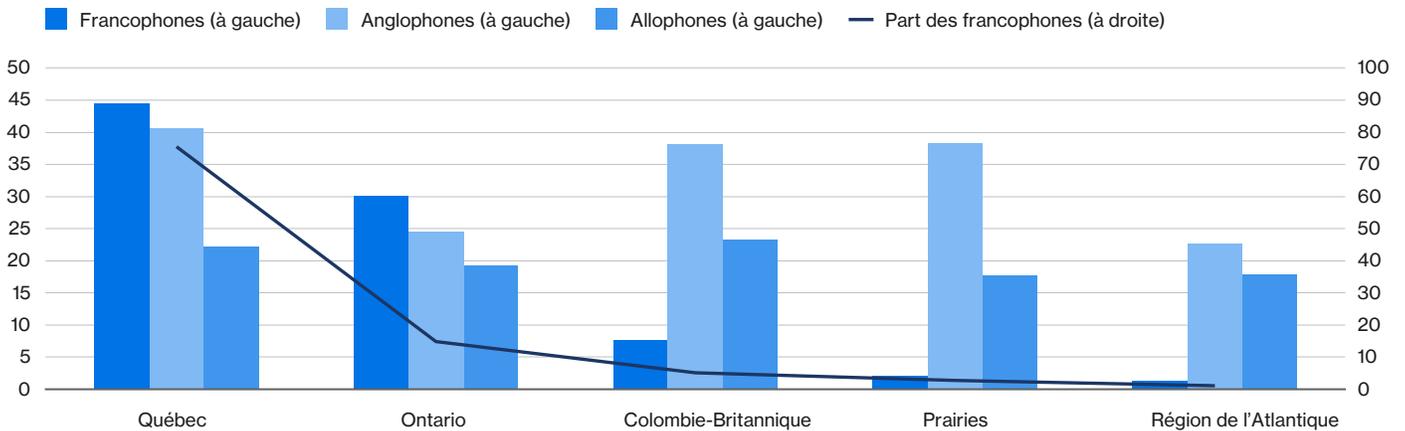


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 18

Les taux cumulatifs de migration subséquente des francophones 25 ans après l'arrivée sont les plus élevés au Québec et en Ontario

(moyenne pondérée cumulative 25 ans après l'arrivée des personnes qui produisent une déclaration de revenus dans l'année précédant leur départ du Canada pour les cohortes de 1982 à 1995, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Sans surprise, le Québec, qui est la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants francophones, compte aussi la plus importante part cumulative d'immigrants francophones quittant le pays. En Ontario, cependant, le taux cumulé de migration subséquente des francophones est élevé comparativement à la proportion plus faible d'immigrants francophones qui s'y établissent. Cela signifie que l'Ontario a du mal à retenir les immigrants francophones au même rythme que les immigrants s'y établissent.

Dans les autres provinces et territoires, la migration subséquente des francophones est beaucoup moins importante, ce qui en fait un problème qui touche de manière disproportionnée le Québec et l'Ontario.

L'immigration francophone, en particulier hors Québec, est une priorité pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les politiques d'IRCC recommandent de fixer des cibles d'admissions d'immigrants francophones, afin d'augmenter progressivement leur nombre au fil du temps¹⁴. Toutefois, la migration subséquente des immigrants francophones, en particulier dans les premières années, peut entraver considérablement la réalisation de cet objectif.

Chez les immigrants francophones, la migration subséquente atteint son apogée deux ans après l'arrivée, plus rapidement qu'après cinq ans dans le cas des autres groupes à l'étude (voir le graphique 15). Cela souligne l'importance de soutenir les immigrants francophones, en particulier hors Québec, dans les années qui suivent leur arrivée.

Des études révèlent par ailleurs que les immigrants qui s'établissent dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire ont plus de chances de rester¹⁵ et les immigrants francophones citent la présence de communautés minoritaires francophones comme un facteur important les motivant à rester¹⁶. Ces constats offrent aux responsables des politiques hors Québec des orientations claires sur la façon de soutenir les immigrants francophones afin d'améliorer le taux de rétention et sur le moment opportun de le faire.



14 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Politique en matière d'immigration francophone ».

15 Haan et coll., « Individual and community-level determinants ».

16 Huot et coll., « Prioritising Community Cohesion »; Delaisse et coll., « The 'in-between' role ».

Le dilemme de la citoyenneté : Qui reste et qui part?

Le Canada autorise le cumul des nationalités, ce qui n'est pas toujours le cas du pays d'origine d'un immigrant.

Les immigrants dont le pays de citoyenneté antérieure ne permet pas la double citoyenneté sont généralement moins susceptibles de posséder la citoyenneté canadienne au moment de leur départ (voir le graphique 19).

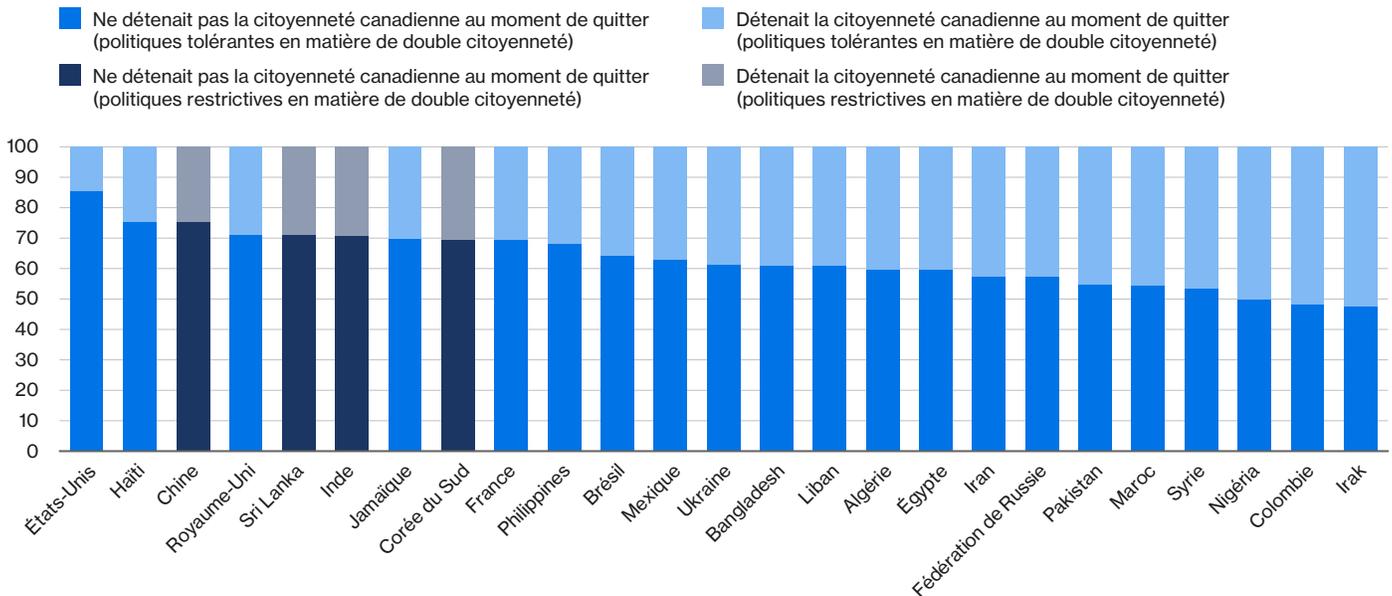
Certaines études montrent que les immigrants ayant la nationalité américaine sont les moins enclins à se faire naturaliser avant de partir, même si le gouvernement américain ne leur interdit pas de le faire¹⁷. Entre 40 et 60 % des personnes qui effectuent une migration subséquente en provenance de l'Ukraine, du Bangladesh, du Liban, de l'Algérie, de l'Égypte, de l'Iran, de la Russie, du Pakistan, du Maroc, de la Syrie, du Nigeria, de la Colombie et de l'Irak obtiennent la citoyenneté canadienne avant de quitter le Canada¹⁸. La possibilité de conserver une citoyenneté antérieure influe sur le parcours d'établissement d'un immigrant au Canada. Des données

récentes qui proviennent du Canada montrent que les migrants originaires de certains pays qui autorisent les citoyennetés multiples ne cherchent pas à obtenir la nationalité canadienne¹⁹. D'autres études suggèrent que les immigrants qui acquièrent la citoyenneté canadienne ont de meilleurs résultats en matière d'intégration économique et sociale²⁰.

Lorsque nous appliquons un taux cumulé pondéré par pays d'origine, indépendamment du statut de citoyenneté canadienne, nous constatons que la migration subséquente en provenance de pays dotés de politiques restrictives en matière de double citoyenneté est supérieure de 1,6 point de pourcentage à celle en provenance de pays ayant des politiques plus tolérantes à l'égard de la double citoyenneté (voir le graphique 20). Ce résultat tient compte du fait que l'Inde et la Chine ont accueilli au Canada des cohortes plus importantes que la Corée du Sud et le Sri Lanka entre 2000 et 2015.

Graphique 19

Les quatre pays qui ont des politiques restrictives en matière de double nationalité – la Chine, le Sri Lanka, l'Inde et la Corée du Sud – figurent parmi les dix pays comptant le plus grand nombre de personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne au moment d'effectuer une migration subséquente (part des personnes effectuant une migration subséquente qui détenaient et ne détenaient pas la citoyenneté canadienne au moment de quitter le pays parmi les cohortes de 2000 à 2015, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

17 Institut pour la citoyenneté canadienne, « Naturalization Visualized ».

18 Institut pour la citoyenneté canadienne.

19 Institut pour la citoyenneté canadienne, « Citizenship in decline ».

20 DeVoretz et coll., « The economic causes »; Winter, « Multicultural citizenship for the highly skilled ».

La double citoyenneté revêt une importance stratégique pour les immigrants au chapitre de la constitution d'actifs, de la diversification des risques et de la protection de la famille²¹. Le graphique 21 montre le taux cumulé pondéré de migration subséquente des immigrants des cohortes reçues entre 2000 et 2015 qui ont acquis la citoyenneté canadienne avant de quitter le pays²².

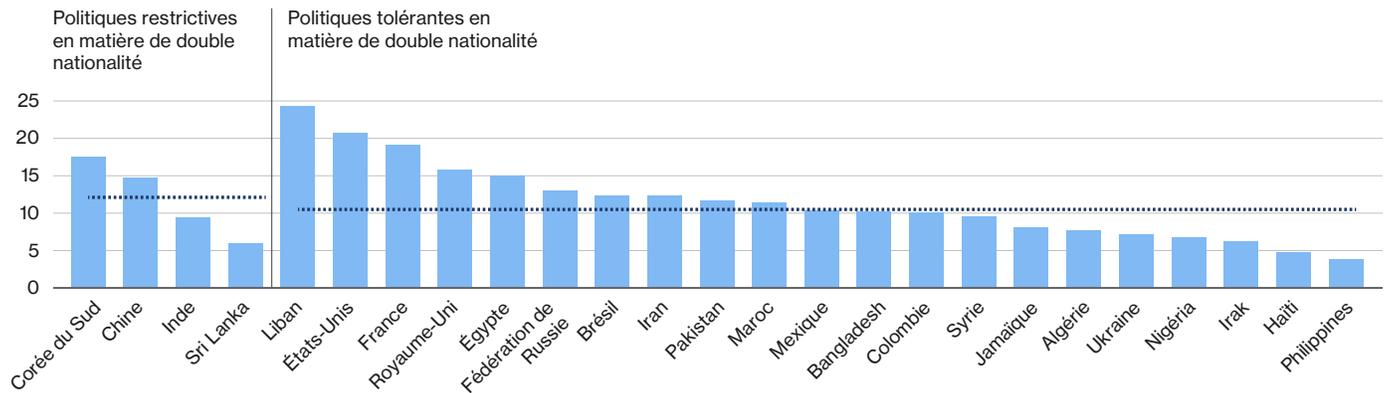
Au bout du compte, il nous est impossible de déterminer avec certitude si l'acquisition de la citoyenneté

canadienne et l'accès à la double citoyenneté sont un facteur qui pousse les immigrants à quitter le Canada. Si le graphique 20 révèle un taux moyen de migration subséquente plus élevé dans le cas des pays dotés de politiques restrictives en matière de double nationalité, de son côté le graphique 21 montre que les immigrants libanais et sud-coréens ont les taux de migration subséquente les plus élevés – le Liban étant tolérant en matière de double nationalité et la Corée du Sud ne l'étant pas.

Graphique 20

Sans égard au statut de citoyenneté canadienne, les immigrants provenant de pays qui ont des politiques restrictives en matière de double citoyenneté ont un taux de migration subséquente plus élevée que celui des immigrants provenant de pays plus tolérants en matière de double citoyenneté

(taux moyen pondéré cumulé de migration subséquente exprimé en pourcentage du nombre total de déclarants au moment de l'admission pour les cohortes de 2000 à 2015, en pourcentage)

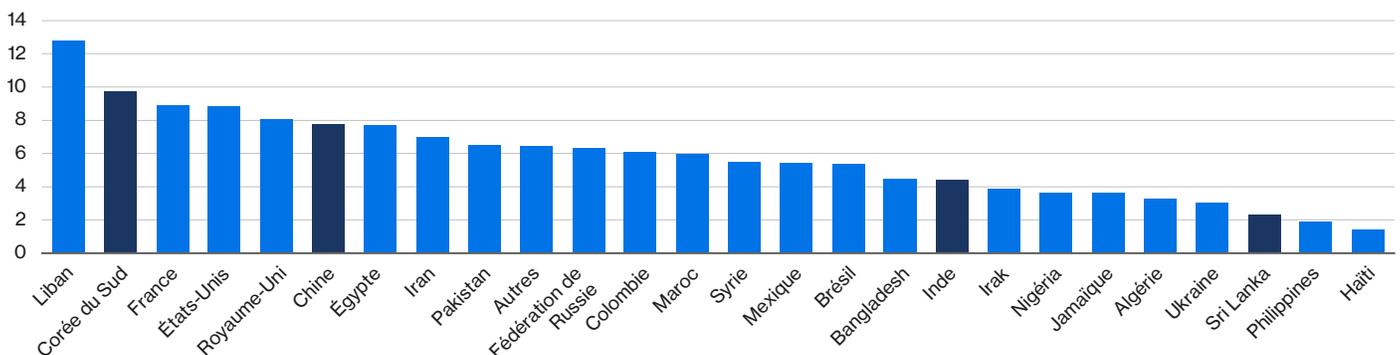


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Graphique 21

Les immigrants libanais affichent les plus forts taux de migration subséquente parmi ceux qui ont acquis la citoyenneté canadienne

(taux pondéré cumulé de migration subséquente parmi les personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, en proportion du total des déclarants pour les cohortes de 2000 à 2015, en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

21 Leblang, « Harnessing the Diaspora ».

22 Leblang.

Quelles leçons pouvons-nous tirer en matière de rétention des immigrants?

La migration subséquente et la rétention des immigrants sont les deux facettes d'un même défi en matière de politiques : la première vise à comprendre qui part, la seconde à encourager les immigrants à rester et à contribuer à la réussite du Canada.

L'analyse des taux de migration subséquente indique aux responsables des politiques le lieu, le moment et la population auxquels ils doivent s'intéresser et consacrer des ressources en priorité.

Il convient de porter attention à la rétention des immigrants tant à court terme qu'à long terme.

Les problèmes de rétention des immigrants sont particulièrement aigus au cours des cinq premières années suivant leur arrivée au pays, et les expériences vécues au cours des premières années ont une influence sur leur parcours d'établissement. Cela souligne la nécessité, pour les responsables des politiques, de bien comprendre les expériences vécues par les immigrants au Canada dans une optique immédiate et à plus long terme.

Les **variations locales et régionales dans les taux de migration subséquente** donnent aux responsables des politiques aux échelles municipale et provinciale un aperçu des domaines dans lesquels il convient de modifier les programmes et les politiques afin de retenir les immigrants, et pas seulement les sélectionner. Une bonne connaissance des réalités régionales est utile dans le cadre des programmes d'immigration régionaux, comme le Programme d'immigration au Canada atlantique et le Programme des candidats des provinces.

Savoir si les gens quittent le Canada à partir d'un centre urbain ou de l'extérieur d'un centre urbain aide les responsables des politiques fédéraux, provinciaux et municipaux à élaborer des stratégies de régionalisation et à mieux planifier. Cela peut également aider les urbanistes, les responsables de la planification des infrastructures et les autres intervenants à mieux comprendre les tendances démographiques et migratoires futures et à planifier en conséquence.

Dans le cas des immigrants économiques, en particulier ceux qui étaient auparavant des étudiants étrangers, il importe de mettre l'accent sur les mesures de rétention au cours des premières années suivant l'établissement. Le Canada a depuis longtemps recours à l'immigration afin de stimuler l'économie. Cet objectif est en péril, en raison de l'augmentation des taux de migration subséquente des immigrants économiques et des étudiants étrangers, en particulier dans les cinq années suivant l'obtention du statut de résident permanent. Les établissements d'enseignement et les fournisseurs de services d'établissement doivent apporter un soutien ciblé aux immigrants au cours des premières années suivant l'obtention de leur résidence permanente et, dans certains cas, avant même qu'ils n'arrivent.

La langue joue un rôle important dans la migration subséquente et, du même souffle, dans la rétention des immigrants. Tant à long terme qu'à court terme, les francophones affichent un taux de migration subséquente plus élevé. L'intégration des immigrants francophones, en particulier dans les communautés à majorité anglophone, doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment en Ontario. Une étude plus approfondie de la situation dans les provinces qui ont une part importante d'immigration francophone, mais où la migration subséquente des francophones est absente ou peu élevée (c.-à-d. la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick) permettrait de mettre en lumière des pratiques exemplaires qui favorisent l'essor de communautés francophones accueillantes.



Recommandations

1. Élaborer des stratégies visant à réduire la migration subséquente qui tiennent compte de la question de savoir *qui part quand*, en mettant l'accent sur les cinq premières années suivant l'arrivée d'un immigrant.

La migration subséquente au cours des cinq premières années pose des défis à court terme en plus d'avoir une incidence sur le parcours d'établissement à long terme des immigrants au Canada. En prenant en compte *qui part et quand* dans leurs stratégies de rétention des immigrants, les responsables des politiques obtiendront de meilleurs résultats, plus représentatifs des différents parcours de migration subséquente au Canada.

2. Intégrer dans les politiques d'immigration des objectifs de rétention des nouveaux arrivants. Établir un cadre pour la production de rapports en tenant compte des particularités régionales.

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'indicateurs officiels sur la rétention des immigrants pour appuyer la planification et l'élaboration des politiques d'immigration. La définition et la mise en œuvre de cibles de rétention, en particulier pour les régions dont les taux de migration subséquente sont supérieurs à la moyenne, permettront de mettre en place des politiques et des pratiques adaptées et d'obtenir de meilleurs résultats globaux pour le Canada.

3. Soutenir les responsables des politiques provinciaux et municipaux afin qu'ils puissent relever les défis en matière de rétention qui sont particuliers à leur région. Faire participer les intervenants non gouvernementaux à l'examen des services d'établissement afin de s'assurer que l'accent est mis sur la rétention.

Le phénomène de migration subséquente n'interpelle pas seulement les responsables fédéraux des politiques d'immigration. Les établissements d'enseignement, les entreprises, les provinces, les municipalités et les organismes communautaires jouent tous un rôle crucial dans la rétention des immigrants. Pour qu'une politique d'immigration soit efficace, plusieurs intervenants doivent participer à son élaboration et cette politique doit intégrer des mesures visant la rétention, et non seulement la sélection et l'intégration, des immigrants.

4. Élargir les services d'intégration à l'intention des immigrants francophones, en mettant l'accent sur leur rétention, en particulier au Québec et en Ontario.

La langue, une composante centrale de la diversité culturelle et linguistique du Canada, joue un rôle important dans la migration subséquente. Pour soutenir la priorité d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui consiste à augmenter l'immigration francophone, les responsables des politiques doivent mettre en œuvre une approche ciblée visant à retenir les immigrants au cours des deux premières années suivant leur arrivée, en particulier dans les régions hors du Québec, comme l'Ontario.

5. Continuer à surveiller le taux de migration subséquente des immigrants, en examinant plus en profondeur les raisons qui poussent les immigrants à quitter le pays et l'étendue du problème de rétention des immigrants au Canada.

S'il est facile de cerner les défis à court terme liés à la migration subséquente, il faudra mener des études plus poussées sur ses effets plus larges sur l'économie canadienne et sur la réalisation des objectifs en matière d'immigration, en examinant notamment *qui, où, quand et pourquoi* les immigrants quittent le pays.



Annexe A

Méthodologie

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), qui met en relation les données sur l'immigration et les données fiscales.

L'étude porte sur les personnes qui répondent à tous les critères suivants :

- ont obtenu le statut de résident permanent entre 1982 et 2019;
- étaient âgés de 18 ans ou plus au moment où ils ont obtenu le statut de résident permanent;
- ont produit une déclaration de revenus au Canada au moins une fois depuis l'admission.

L'étude s'appuie sur l'absence d'activité au dossier fiscal comme indicateur de migration subséquente. Dans cette étude, on considère qu'une personne a effectué une migration subséquente lorsqu'elle n'a pas de fichier des familles T1 (FFT1) pendant deux années consécutives et qu'elle n'a jamais rempli de FFT1 avant 2021, qui est la dernière année d'imposition de l'ensemble de données. Cette personne est considérée comme une personne immigrante ayant effectué une migration subséquente pour la première année où aucun FFT1 n'est disponible.

S'il existe un dossier administratif du gouvernement du Canada indiquant que la personne est décédée, elle n'est pas comptée dans la catégorie des personnes ayant effectué une migration subséquente.

Dans un rapport sur les immigrants qui quittent le Canada publié en 2024, Statistique Canada s'appuie sur une méthodologie similaire pour mesurer la migration subséquente. Toutefois, leur approche est plus restrictive, puisqu'elle considère qu'une personne a effectué une migration subséquente après trois années consécutives sans avoir produit de déclaration de revenus¹.

La BDIM n'a pas été conçue dans le but explicite de mesurer la migration subséquente et, par conséquent, les données et l'analyse présentent quelques limites qui touchent trois domaines : les non-déclarants, le retour éventuel au Canada et le couplage imparfait des données.

La mesure de l'émigration par l'absence d'activité fiscale englobe certaines personnes qui se trouvent au Canada, mais qui ont cessé de gagner des revenus habituellement déclarés dans le FFT1. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne ont le droit de rentrer au pays, même plusieurs années après l'avoir quitté, ce qui peut entraîner une surestimation du nombre de migrations subséquentes.

L'absence d'activité fiscale comme indicateur de la migration subséquente est probablement une mesure plus précise dans le cas des personnes qui ont quitté le pays il y a de nombreuses années. Enfin, le lien entre les renseignements des dossiers d'immigration et les données fiscales est très fort, mais pas sans faille. Des problèmes de couplage de données pourraient entraîner une légère surestimation de la migration subséquente, en particulier parmi les cohortes d'arrivée plus récentes puisque ces immigrants sont susceptibles de revenir un jour au Canada et parce qu'il est possible que certains déclarants produisent à nouveau une déclaration de revenus touchant les années précédentes.

Nous avons appliqué cette approche pour mesurer la migration subséquente des sous-catégories d'immigrants, en fonction de facteurs comme leur province et leur région métropolitaine de recensement (RMR) au moment de leur première arrivée, le programme d'immigration grâce auquel ils ont obtenu leur statut de résident permanent, leur pays de citoyenneté antérieure, l'obtention de la citoyenneté canadienne et leur statut d'anglophone ou de francophone.

Pour déterminer si une personne vit toujours au Canada, nous examinons si elle a produit une déclaration de revenus depuis l'obtention du statut d'immigrant reçu. Nous considérons qu'une personne a quitté le Canada si elle n'a pas produit de déclaration de revenus pendant deux années consécutives ainsi qu'au cours d'au moins une autre année jusqu'en 2021.

Cette étude se limite aux personnes qui ont obtenu la résidence permanente entre 1982 et 2019, qui étaient âgées d'au moins 18 ans à leur arrivée et qui ont produit une déclaration de revenus au Canada au moins une fois depuis l'obtention du statut de résident permanent jusqu'en 2021.

1 Bérard-Chagnon et coll., « Emigration of Immigrants ».

D'autres approches permettent de mesurer la migration subséquente, bien qu'elles ne soient pas aussi précises. L'Agence du revenu du Canada ne considère pas les personnes qui déclarent leurs revenus depuis l'étranger et qui ne résident pas au Canada comme des personnes ayant effectué une migration subséquente. Il nous est donc difficile de déterminer s'il faut catégoriser ces personnes comme ayant effectué une migration subséquente².

En mesurant la migration subséquente sur la base de l'activité fiscale des personnes, nous obtenons un portrait plus précis des immigrants qui quittent le Canada.

Cette étude examine les variations d'une cohorte d'arrivée à l'autre et les changements au fil du temps. Le terme « cohortes » désigne les groupes d'immigrants qui ont obtenu le statut de résident permanent la même année. L'étude examine les données démographiques des personnes qui ont quitté le pays, notamment :

- leur province et leur RMR de résidence avant qu'elles ne quittent le Canada;
- le programme d'immigration en vertu duquel ces personnes ont obtenu leur statut de résident permanent;
- leur pays de citoyenneté antérieure et leur statut de citoyen canadien;
- la possession antérieure d'un permis d'études ou d'un permis de travail;
- leur statut de francophone, d'anglophone ou d'allophone, selon la langue maternelle déclarée (voir le Glossaire pour les définitions).

2 Bérard-Chagnon, « Measuring Emigration in Canada ».

Annexe B

Glossaire

Immigrant allophone : Un immigrant qui indique que sa langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français.

Immigrant anglophone : Un immigrant qui indique que sa langue maternelle est l'anglais.

Cohorte : Groupe d'immigrants qui arrivent – et obtiennent le statut de résident permanent – (c.-à-d. la cohorte de 1990).

Immigrant francophone : Un immigrant qui indique que sa langue maternelle est le français.

Immigrant sélectionné dans le cadre d'un processus en une étape (immigrant en une étape) : Un résident permanent qui n'était pas un résident temporaire auparavant (c.-à-d. qui n'a pas obtenu de permis d'études ou de travail auparavant).

Migration subséquente : Un immigrant qui quitte le pays pour retourner dans son pays de résidence précédent ou qui s'installe dans un nouveau pays.

Taux de migration subséquente : Mesure permettant de déterminer la fréquence (en pourcentage) à laquelle les immigrants quittent le pays pour aller s'établir ailleurs.

Taux cumulé de migration subséquente sur 25 ans :

La part cumulative d'une cohorte d'immigrants admis qui ont quitté le Canada dans les 25 ans suivant leur arrivée. Le taux cumulé de migration subséquente sur 25 ans fournit une estimation des tendances à long terme dans la proportion d'immigrants des cohortes de la période 1982-1995 qui effectuent une migration subséquente, le tout pondéré en fonction de la taille de la cohorte de nouveaux arrivants.

Taux annuel de migration subséquente : Mesure permettant de déterminer la fréquence (en pourcentage) à laquelle les immigrants quittent chaque année le pays pour s'établir ailleurs.

Taux moyen pondéré de migration subséquente par cohorte : Mesure permettant de déterminer la fréquence (en pourcentage) à laquelle une cohorte d'immigrants quitte le pays pour s'établir ailleurs, pondérée par la taille de la cohorte de nouveaux arrivants.

Taux moyen pondéré de migration vers l'étranger en fonction du nombre d'années écoulées depuis l'arrivée :

Mesure permettant de déterminer la fréquence (en pourcentage) à laquelle les immigrants quittent le pays pour s'établir ailleurs, en fonction du temps écoulé (en années) depuis qu'ils ont obtenu la résidence permanente, pondérée par la taille de la cohorte de nouveaux arrivants.

Citoyenneté restrictive : Les pays dont la citoyenneté est restrictive exigent d'un demandeur qu'il renonce à toute citoyenneté acquise d'un autre pays.

Citoyenneté tolérante : Les pays dont la citoyenneté est tolérante permettent à leurs citoyens de détenir une double nationalité.

Immigrant sélectionné dans le cadre d'un processus en deux étapes (Immigrant en deux étapes) : Résident permanent qui était auparavant un résident temporaire (c.-à-d. qui détenait un permis d'études ou de travail avant de devenir résident permanent).

Annexe C

Catégories

Tableau 1

Programmes d'entrée au Canada et catégories d'admission

Programme d'entrée au Canada	Catégorie d'admission
Travailleurs qualifiés (fédéral)	Immigrants économiques
Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec	Québec
Travailleurs de métiers spécialisés	Immigrants économiques
Expérience canadienne	Immigrants économiques
Aides familiaux résidents	Immigrants économiques
Autres aides familiaux	Immigrants économiques
Programme pilote d'immigration au Canada atlantique	Immigrants économiques
Programme d'immigration au Canada atlantique	Immigrants économiques
Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord	Immigrants économiques
Programme pilote sur agroalimentaire	Immigrants économiques
Entrepreneurs au niveau fédéral	Immigrants économiques
Démarrage d'entreprise	Immigrants économiques
Entrepreneurs du Québec	Québec
Investisseurs au niveau fédéral	Immigrants économiques
Investisseurs du Québec	Québec
Travailleurs autonomes au niveau fédéral	Immigrants économiques
Travailleurs autonomes du Québec	Québec
Candidats des provinces	Immigrants économiques
Voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente	Immigrants économiques
Époux ou partenaires parrainés	Parrainage familial
Parents et grands-parents parrainés	Parrainage familial
Enfants parrainés	Parrainage familial
Enfants de l'adoption internationale parrainés	Parrainage familial
Famille parrainée – Considérations d'ordre humanitaire	Parrainage familial
Famille parrainée n. i. a. (non utilisé)	Parrainage familial
Personnes protégées	Réfugiés
Personnes à charge à l'étranger de personnes protégées	Réfugiés
Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG)	Réfugiés
Réfugiés parrainés par le secteur privé	Réfugiés
Parrainage mixte pour les réfugiés	Réfugiés
Considérations d'ordre humanitaire	Autres
Politiques publiques	Autres
Immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée	Autres
Retraités	Autres
Permis de séjour temporaire	Autres
Personnes à charge de réfugiés réinstallés	Réfugiés

Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Tableau 2

Politiques à l'égard de la double citoyenneté

Pays d'origine	Politiques à l'égard de la double nationalité
Algérie	Tolérantes
Autres	Autres
Bangladesh	Tolérantes
Bésil	Tolérantes
Chine	Restrictives
Colombie	Tolérantes
Corée du Sud	Restrictives
Égypte	Tolérantes
États-Unis	Tolérantes
Fédération de Russie	Tolérantes
France	Tolérantes
Haïti	Tolérantes
Inde	Restrictives
Jamaïque	Tolérantes
L'Irak	Tolérantes
L'Iran	Tolérantes
Liban	Tolérantes
Maroc	Tolérantes
Mexique	Tolérantes
Nigéria	Tolérantes
Pakistan	Tolérantes
Philippines	Tolérantes
Royaume-Uni	Tolérantes
Sri Lanka	Restrictives
Syrie	Tolérantes
Ukraine	Tolérantes

Sources : Vink et coll.; Le Conference Board of Canada.

Annexe D

Bibliographie

Bérard-Chagnon, Julien. « Measuring Emigration in Canada: Review of Available Data Sources and Methods », Statistique Canada, dernière modification le 21 décembre 2023, www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2018001-fra.htm.

Bérard-Chagnon, Julien, Stacey Hallman, Marc-Antoine Dionne, Jackie Tang et Benoit St-Jean. « L'émigration des immigrants : résultats de la Base de données longitudinales sur les immigrants », Statistique Canada, dernière modification le 2 février 2024, www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2024002-fra.htm.

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. *L'immigration au temps de la Covid-19 : Enjeux et défis*, Gouvernement du Canada, mai 2021, <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/43-2/CIMM/rapport-5>.

Conference Board du Canada, Le. *Des occasions manquées : Étude sur les tendances en matière de rétention des immigrants au Canada*, Ottawa : CBdC, 31 octobre 2023, <https://www.conferenceboard.ca/product/des-occasions-manquees/>.

DeLaire, Megan. « Immigrants explain why they're leaving Canada », *CTV News*, 7 novembre 2023 (mis à jour le 9 novembre 2023), www.ctvnews.ca/canada/immigrants-explain-why-they-re-leaving-canada-1.6634641.

Delaisse, Anne-Cécile, Luisa Veronis et Suzanne Huot. « The 'in-between' role of linguistic minority sites in immigrants' integration: the Francophone community as third space in Metro Vancouver », *Social & Cultural Geography* 25, n° 2 (2024) : 238–57, <https://doi.org/10.1080/14649365.2022.2137572>.

DeVoretz, Don J. et Sergiy Pivnenko. « The economic causes and consequences of Canadian citizenship », *Journal of International Migration and Integration* 6 (2005) : 435–68, <https://doi.org/10.1007/s12134-005-1021-6>.

Haan, Michael, Jake Arbuckle et Elena Prokopenko. « Individual and community-level determinants of retention of Anglophone and Francophone immigrants across Canada », *Canadian Studies in Population* 44, n° 1–2 (2017) : 59 – 76, <https://doi.org/10.25336/P6831W>.

Hou, Feng, Eden Crossman et Garnett Picot. « Sélection des immigrants en deux étapes : analyse de son expansion au Canada », *Aperçus économiques*, 22 juillet 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2020010-fra.htm>.

Huot, Suzanne, Luisa Veronis, Leyla Sall, Nathalie Piquemal et Faïçal Zellama. « Prioritising Community Cohesion to Promote Immigrant Retention: the Politics of Belonging in Canadian Francophone Minority Communities », *Journal of International Migration and Integration* 24, suppl. 6 (2023) : 1121–44, <https://doi.org/10.1007/s12134-023-01021-z>.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2020 », Gouvernement du Canada, dernière modification le 18 juin 2021, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2020.html>.

–. « Politique en matière d'immigration francophone », Gouvernement du Canada, dernière modification le 19 août 2024, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/strategie-immigration-francophone-2024.html>.

–. « Avis – Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 », communiqué, 24 octobre 2024, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2025-2027.html>.

Institut pour la citoyenneté canadienne. « Citizenship in decline: The role of dual nationality, immigration category, and wait times », ICC, s. d., <https://inclusion.ca/citizenship-in-decline-the-role-of-dual-nationality-immigration-category-and-wait-times/>.

–. « Naturalization Visualized: A Study of Canadian Citizenship Data », ICC, s.d., <https://inclusion.ca/naturalization-visualized-2024/>.

Keung, Nicholas. « Canada's 'leaky bucket' of immigration? More newcomers are choosing to leave because they have options », *Toronto Star*, 31 octobre 2023, www.thestar.com/news/canada/canada-s-leaky-bucket-of-immigration-more-newcomers-are-choosing-to-leave-because-they-have/article_9824b88b-dff8-50fa-881e-e88aaa4db849.html.

Leblang, David. « Harnessing the Diaspora: Dual Citizenship, Migrant Return Remittances », *Comparative Political Studies* 50, n° 1 (janvier 2017) : 75–101, <https://doi.org/10.1177/0010414015606736>.

Patrick, Quinn. « Nearly Half of New Immigrants Dissatisfied with Their Canadian Experience », *True North*, 18 juin 2024, <https://tnc.news/2024/06/18/new-immigrants-dissatisfied-canadian-experience/>.

Schinnerl, Sandra et Antje Ellermann. « The Education-Immigration Nexus: Situating Canadian Higher Education as Institutions of Immigrant Recruitment », *Journal of International Migration and Integration* 24, n° 3 (2023) : 599–620, <https://doi.org/10.1007/s12134-023-01043-7>.

Statistique Canada. *L'intégration linguistique des immigrants et les populations de langue officielle au Canada. Recensement de la population, 2016*, Gouvernement du Canada, 25 octobre 2017, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016017/98-200-x2016017-fra.pdf.

–. « Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens », Gouvernement du Canada, dernière modification le 26 octobre 2022, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221026/dq221026a-fra.htm>.

–. « Variation provinciale des taux de rétention des immigrants, 2022 », Gouvernement du Canada, dernière modification le 14 février 2024, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240214/dq240214a-fra.htm>.

–. « 150 ans d'immigration au Canada », Gouvernement du Canada, dernière modification le 8 octobre 2024, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm>.

Vink, Maarten, Arjan H. Schakel, David Reichel, Ngo Chun Luk et Gerard-René de Groot. « The international diffusion of expatriate dual citizenship », *Migration Studies* 7, n° 3 (2019) : 362–83, <https://doi.org/10.1093/migration/mnz011>.

Winter, Elke. « Multicultural citizenship for the highly skilled? Naturalization, human capital, and the boundaries of belonging in Canada's middle-class nation-building », *Ethnicities* 21, n° 2 (2021) : 289–310, <https://doi.org/10.1177/1468796820965784>.

Remerciements

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de l'Institut pour la citoyenneté canadienne.

Une recherche de qualité passe par la participation de toute une équipe. Nous remercions les nombreux membres du personnel du Conference Board du Canada dont l'expertise et les contributions ont rendu possible cette étude.

Réalisation de l'étude

Stein Monteiro, associé de recherche principal, Ph. D., Immigration, Le Conference Board du Canada

Federica Guccini, associée de recherche, Ph. D., Immigration, Le Conference Board du Canada

Lauren Hamman, directrice associée, M.A., Immigration, Le Conference Board du Canada

Analyse des résultats

George Carothers, directeur principal, Idées et perspectives, Institut pour la citoyenneté canadienne

Stefan Fournier, directeur exécutif, M.A., Bureau de la présidente, Le Conference Board du Canada

Jennifer Espey, dirigeante principale de la recherche, Ph. D., Bureau de la recherche, Le Conference Board du Canada

Designer

Le design de ce produit a été réalisé par l'équipe des Services de design du Conference Board.

Des occasions manquées 2024 : Analyse approfondie du phénomène de migration subséquente au Canada

Stein Monteiro, Federica Guccini et Lauren Hamman

Pour citer ce rapport : Monteiro, Stein, Federica Guccini et Lauren Hamman. *Des occasions manquées 2024 : Analyse approfondie du phénomène de migration subséquente au Canada*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2024.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262

Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028



**Le Conference
Board du Canada**



AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Le Conference Board du Canada, une marque déposée de The Conference Board, Inc.



Des idées qui résonnent ...